

« *Si tu le veux, tu peux me purifier.* »

« *Je le veux, sois purifié.* » (Marc 1, 40-45)

Pour que le Seigneur puisse réaliser le miracle désiré par son interlocuteur, il faut absolument que celui-ci soit persuadé de la capacité de l'autre d'accomplir ce qui est demandé.

« **Tu peux me purifier** » signifie que le demandeur est conscient de sa situation, il doit être conscient de son besoin de purification.



Ce jour-là, Jésus a dit: « **Je le veux, sois purifié.** » et instantanément il fut guéri de sa lèpre extérieure. Il put ainsi réintégrer sa communauté qui excluait les lépreux. Les évangiles nous présentent quelques exemples de ces guérisons que Jésus a faites.

Nous ne saurons jamais combien de personnes ont pu ainsi bénéficier de son passage parmi nous. Mais nous savons qu'un jour, après avoir guéri un malade porté sur une civière par des amis croyants, Jésus avait commencé par dire à celui-ci: « **Tes péchés sont pardonnés** » au grand scandale des témoins de la scène qui se sont exclamés: « **Mais Dieu seul peut pardonner les péchés.** » Et Jésus d'ajouter; c'est justement pour que vous sachiez que aujourd'hui Dieu agit par le Fils de l'homme, il continuera d'agir demain en communiquant ce pouvoir de pardonner c'est pour ça que ce miracle s'est accompli.

La guérison physique, quoi qu'importante aux yeux de Jésus, restera toujours un signe du pouvoir extraordinaire confié par Jésus à ses disciples de pardonner au nom de Dieu les péchés de leurs frères. Jésus est venu apporter la paix sur la terre.

La paix dont il est question sera toujours celle dont tout le monde peut jouir quelle que soit sa condition matérielle. C'est pourquoi Jésus a pu dire un jour: « **Heureux les pauvres** » parce que toute condition est compatible avec la paix intérieure et c'est celle-là qu'il faut sauver.

Tu peux me purifier, signifie que le demandeur est conscient de sa situation de pécheur et qu'il veut en sortir. À ce moment-là et seulement à ce moment-là, est-il capable de dire au Seigneur, si tu le veux, tu peux me purifier. Et alors le résultat suit immédiatement. Je le veux, sois purifié. Tu peux maintenant retrouver ta condition de fils. **Tu peux recouvrer ta dignité d'enfant de Dieu.**

Voilà pourquoi je suis sorti. **Je suis venu leur dire qu'ils sont aimés.**

Jean-Jacques Mireault, ptre



« *Seigneur Jésus, aide-nous à te faire de la place. Viens faire le ménage dans notre cœur. Libère nous de tout ce qui nous empêche de t'aimer et d'être avec toi dans la joie. Guide-nous pour que nous soyons davantage attentifs aux autres.* »

Journée mondiale des malades – 11 février



Le 11 février 2024 Journée mondiale des malades, institué par le saint Jean-Paul II. Cette journée est dédiée autant aux malades qu'aux personnes qui les assistent au quotidien : parents, amis, personnel médical. Les malades ont besoin de soins tous les jours, et le sens de cette journée n'est pas d'inciter l'entourage d'une personne malade à se manifester le 11 février.

C'est plutôt de rappeler combien la présence affectueuse et la compassion sont nécessaires au quotidien à ceux qui luttent contre la maladie

Et la vie est si fragile

Luc De Larochelière

*On n'choisit pas toujours la route
Ni même le moment du départ
On n'efface pas toujours le doute
La vieille peur d'être en retard
Et la vie est si fragile
On n'choisit jamais de vieillir
On voudrait rêver un peu plus
La vie n'est pas faite pour mourir
On meurt souvent, bien entendu
Car la vie est si fragile
Est si fragile, Est si fragile,*

*On n'atteint pas toujours le but
Qu'on s'était fixé autrefois
On n' reçoit pas souvent son dû
La justice choisie où elle va
Et la vie est si fragile
On est seulement ce que l'on peut
On est rarement ce que l'on croît
Aussitôt, on se pense un dieu
Si tôt, on reçoit une croix
Car la vie est si fragile
Est si fragile Est si fragile*



Les Cendres

Mercredi le 14 février débutera le carême temps de réflexion et de conversion, avec la célébration des cendres.

*Ce rite des cendres nous rappelle notre condition de mortels et de pécheurs. La réception des cendres se fera à **la messe de***

11h00 ce mercredi ainsi qu'aux messes de samedi 16h30 et dimanche 9h30

Votre curé

Jean-Évariste Ralohotsy, ptre, curé

11 février Notre-Dame de Lourdes

Notre-Dame de Lourdes est le nom sous lequel les fidèles catholiques désignent la Vierge Marie apparaissant dix-huit fois à Bernadette Soubirous en 1858, dans la grotte de Massabielle, au bord du gave de Pau, à **Lourdes** (France).

« S'il te plaît Bernadette, prête-moi tes sabots ! » :
« Pour mettre dans tes pas mes pas trop hésitants, s'il te plaît, Bernadette, prête-moi tes sabots ! Ils sont pour moi symbole de bon sens, d'esprit d'humilité et de simplicité. Et tu sais bien, hélas, que tout cela me manque. S'il te plaît Bernadette, prête-moi tes sabots !



Tu allais ramasser le bois qui fait la flamme et réunit les hommes en les réconfortant, pour que je puisse aussi réchauffer ceux qui ont froid et éclairer ceux qui ont besoin d'un sourire, s'il te plaît Bernadette, prête-moi tes sabots. Peut-être tes sabots seront-ils trop petits pour moi. Ce sera très bien ainsi ! Cela me rappellera que je suis limité, que je ne connais pas tout, que je peux tomber et me relever... S'il te plaît Bernadette, prête-moi tes sabots. Pour aller vers Marie avec plus de confiance, pour découvrir l'eau vive offerte aux assoiffés, pour accueillir le Pain que Dieu nous donne, s'il te plaît Bernadette, prête-moi tes sabots. Pour monter vers le Père qui m'attend et qui m'aime, pour marcher sur la route avec mes joies et mes peines, pour entrer dans la fête tout au bout du chemin, tout en te demandant de me donner la main, s'il te plaît Bernadette, donne-moi tes sabots ! Ainsi soit-il. »

Célébrations de l'Eucharistie

Samedi	10-février	Messe dominicale
16 h 30	Action de Grâce	Paul Doucet
Dimanche	11-février	6^e dimanche Temps ord.
9 h 30	Intention libre	
Lundi	12-février	Temps ordinaire
11 h	Honneur à Notre-Dame de Lourdes & Ste-Bernadette	Cilotte Charles
Mardi	13-février	Temps ordinaire
11 h	Intention libre	
Mercredi	14-février	Mercredi des Cendres
11 h	Intention libre	
Vendredi	16-février	Vendredi après les Cendres
Relâche		

Lampe du sanctuaire et offrandes

Les personnes qui désirent faire un don pour la lampe du sanctuaire (25 \$) ou les offrandes, pain, vin et chandelles (10 \$), peuvent le faire en se présentant au presbytère du lundi au jeudi entre 9 heures et 12 heures. Merci.